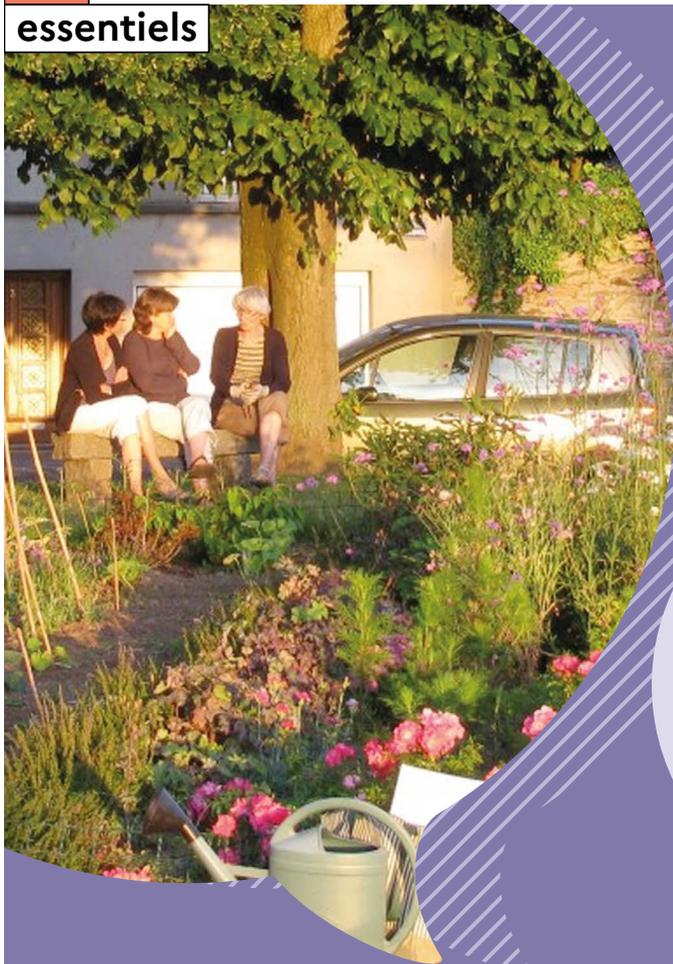


Les

essentiels



- Contrainte ou opportunité ?
- Comment favoriser la participation citoyenne ?
- Pour quels espaces de nature ?

CONSTRUIRE LA NATURE EN VILLE AVEC LES CITOYENS



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LE CONTEXTE

Nature en ville: pourquoi impliquer les citoyens ?

53%

des Français attendent de la ville
de demain qu'elle « remette
la nature au cœur de la ville »

Source : NewCorp Conseil et CEEBIOS, partenaire expert soutenu
par le MITE5) : enquête nationale « Les Français et la ville de
demain », décembre 2017

Pour les collectivités, une opportunité de développer des espaces de nature

Associer les citoyens aux choix de la collectivité
en matière de cadre de vie : une démarche
gagnant-gagnant pour intégrer la nature en ville

Le développement de la nature en ville répond à des impératifs d'adaptation des territoires aux changements climatiques. Il répond aussi à une demande croissante des citoyens, de plus en plus conscients des bienfaits qu'elle leur apporte : embellissement du cadre de vie, agriculture urbaine, espaces récréatifs et propices à la biodiversité... **Depuis 2018 la reconquête de la nature en milieu urbain est d'ailleurs inscrite dans le Plan biodiversité.** Pour autant, des réticences perdurent (perte de foncier, espèces envahissantes, etc.), de même qu'une certaine méconnaissance de la biodiversité urbaine. Or, la pérennité de ces espaces de nature dépend en grande partie de leur acceptation et de leur appropriation par les citoyens.

→ **Engager une concertation pour des espaces publics végétalisés se révèle particulièrement adapté,** et ce à toutes les échelles, du pied d'arbre de quelques mètres carrés au parc de plusieurs hectares. C'est aussi stratégique pour la conception et la gestion de ces espaces.

→ Impliquer les citoyens constitue **un moyen de renforcer leur lien avec la nature** : l'accroissement de leurs connaissances et de leur compréhension de cette nature permet de changer leur regard et de mieux l'accepter (herbes folles, gestion différenciée, faune associée, etc.). La biodiversité est ainsi mieux prise en compte et reconnue pour elle-même et pour les bénéfices qu'elle procure. Les citoyens ne sont plus uniquement bénéficiaires mais se sentent actifs et moteurs de projets au plus proche de leurs attentes et ainsi plus enclins à respecter, protéger et faire vivre cette nature.

→ Outre la réponse aux enjeux écologiques, faire et décider avec les citoyens est une aventure humaine collective, **source de lien social.**

→ Enfin, c'est aussi pour la collectivité **l'opportunité de confier à des groupements citoyens certaines responsabilités** comme la gestion de l'espace et par là même de voir limités les coûts d'entretien.

→ La participation citoyenne, loin d'être une contrainte, apparaît comme **un moyen concret et enthousiasmant d'aboutir à des projets de nature en ville communs**, pérennes et partagés par le plus grand nombre.



↻ LES ENJEUX

Comment construire l'alliance citoyen-nature en ville ?

80%

des Français estiment que l'organisation
d'un processus de concertation
par un élu est un gage d'attention
qui leur inspire confiance

Source : NewCorp Conseil et CEEBIOS, partenaire expert soutenu
Source : Baromètre de l'opinion des Français sur la concertation
locale et la prise de décision publique – 4^e vague, réalisé par Harris
interactive pour Respublica, décembre 2016

Proposer une participation ayant du sens pour chacun dans un cadre défini

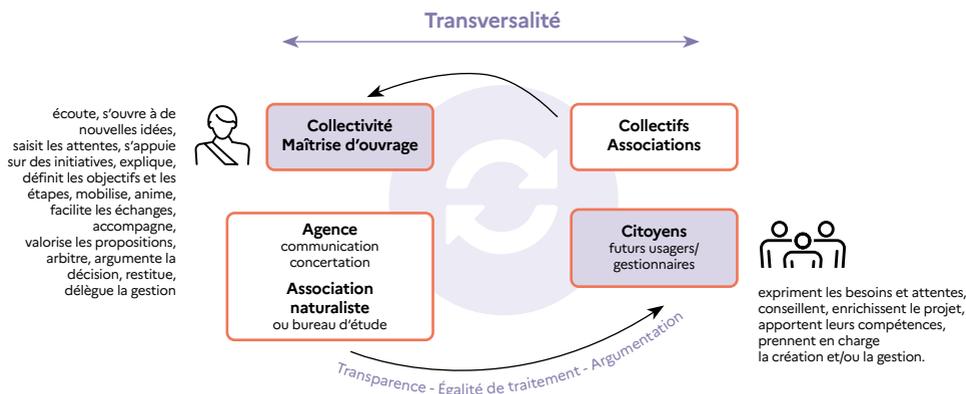
Le cadre de l'implication citoyenne et les acteurs associés sont généralement définis par le maître d'ouvrage. Celui-ci doit veiller à bien calibrer le degré d'implication pour éviter toute incompréhension des participants et aboutir à un projet porteur de sens dans l'esprit de la charte de participation du public.

Le maître d'ouvrage doit expliquer aux participants les objectifs et les contraintes (techniques, financières...) pour cadrer le projet et assurer une bonne acceptation. Si les compétences en interne sont insuffisantes, il peut s'entourer de structures spécialisées dans ce type d'animation.

et surtout une bonne circulation de l'information entre eux tout au long du processus. Le maître d'ouvrage doit s'appuyer sur les retours d'expérience et la motivation des forces vives sur le terrain pour calibrer le degré d'engagement. Les citoyens peuvent participer à la définition du degré d'implication qu'ils souhaitent avoir au sein du projet.

→ **Les clefs d'une participation continue** peuvent être le conventionnement et l'appui sur une structure pérenne (association, collectif) notamment lorsqu'il s'agit de gérer des espaces de nature en ville nécessitant un fort engagement. Une concertation efficace requiert également une implication de tous les acteurs

→ Le maître d'ouvrage doit **bien veiller à la prise en compte et à la valorisation** des propositions des citoyens (qu'ils soient à l'initiative des projets ou pas) pour limiter les risques de lassitude et de désengagement progressif, en amont mais aussi pendant et après tout projet.





 VOTRE STRATÉGIE

Quelles actions mettre en place et quand ?

78%

des Français déclarent qu'accorder plus d'importance aux espaces verts en ville doit être une priorité des élus.

Source : sondage de l'Observatoire des villes vertes, mai 2020

Une stratégie à penser en amont

Favoriser et encourager l'implication citoyenne en faveur des projets de nature en ville nécessite la mise en place d'une stratégie, pensée en amont et qui peut être déployée sur les différents temps du projet.

Elle se caractérise par trois niveaux d'intervention :

- Sensibiliser les habitants et usagers à la nature en ville et accompagner les initiatives citoyennes ;
- Permettre et encourager l'engagement citoyen au sein de projets favorisant la nature en ville ;
- Soutenir et développer la participation citoyenne à la création et à la gestion d'espaces de nature en ville.

Tous ces niveaux d'intervention ne sont pas adaptés à l'ensemble des projets de nature en ville ; ils sont indépendants et à associer, au choix, selon les caractéristiques du projet.

Exemples d'espaces de nature en ville pour une implication citoyenne :

bacs partagés
micro-implantations florales
jardins partagés
vergers urbains
micro-fermes urbaines
plantations participatives
parrainages d'arbres
réaménagement
de cours d'écoles

1

Sensibiliser les habitants et usagers à la nature en ville et accompagner les initiatives citoyennes

→ Plus qu'un simple exercice pédagogique, la sensibilisation peut **améliorer la compréhension et la motivation des citoyens** pour certains projets ou accompagner les changements de représentations et de pratiques dans la sphère privée (gestion écologique). Sensibilisation et implication sont intimement liées : la sensibilisation – pouvant être vue comme un véritable projet à construire avec les citoyens et non comme un simple outil – encourage la participation citoyenne à la vie locale. Réciproquement, l'implication dans un projet fait du participant un vecteur de sensibilisation pour ses proches. Les propositions et initiatives citoyennes doivent être en ce sens repérées, encouragées et accompagnées.

→ **La sensibilisation peut prendre différentes formes** : panneaux informatifs, posts sur les réseaux sociaux, balades commentées, conférences ou ateliers comme la création d'un hôtel à insectes dans le parc du Champvert à Lyon, menés si besoin avec des associations naturalistes ou d'éducation à l'environnement. **Ainsi témoigne une habitante à Champvert :**

« Je suis venue à cette balade naturaliste pour découvrir la forêt dans la ville. J'ai appris plein de choses. J'ai découvert avant tout cette nature, si près, que j'ignorais. »

2

Permettre et encourager l'engagement citoyen au sein de projets favorisant la nature en ville

→ Après une communication préalable, il s'agit pour la collectivité de **solliciter les attentes et les avis des citoyens** – le plus en amont possible – et d'installer un dialogue dans le temps pour élaborer et faire évoluer un projet de nature. **En témoigne une riveraine du parc du Vallon à Lyon :**

« Je me suis inscrite dès le premier atelier pour faire entendre ma voix. C'est notre environnement pour demain qui se décide dans la concertation, alors c'est important de participer. »

→ Que le projet soit à l'initiative des citoyens ou de la collectivité, sa co-construction permet **une meilleure compréhension et une appropriation finale de l'espace**. Elle permet également la sensibilisation des citoyens à la biodiversité tout en conciliant les enjeux de celle-ci avec ceux des futurs usages.

→ **Tous les outils de la concertation** s'appliquent aux projets de nature en ville : conférences publiques, enquêtes, diagnostics en marchant, ateliers, forums internet et registres...

3

Soutenir et développer la participation citoyenne à la création et à la gestion d'espaces de nature en ville

→ Offrir aux citoyens un chantier participatif – ponctuel voire unique – ou une gestion collaborative d'un espace de nature est une occasion nouvelle et concrète d'expliquer les enjeux de biodiversité et d'enseigner les pratiques d'entretien écologique. C'est aussi **permettre un attachement collectif à l'espace** en créant du lien social, **comme le rapporte l'APIEU (Atelier permanent d'initiative pour l'environnement) pour le jardin Demain à Montpellier :**

« On vient avec les enfants, les familles, on a l'impression d'être à la campagne. [...] On est sûr de produire mais pas de récolter. Par contre, on est sûr de récolter l'amitié. »

→ La collectivité doit **s'assurer que la surface confiée à la gestion des citoyens est à la mesure de leurs possibilités** et doit clarifier les engagements de chacun, collectivité et collectif.

Il est d'ailleurs préférable, pour les deux parties, qu'elles soient organisées en association (force du collectif, pérennité et interlocuteur bien identifié) et que l'engagement soit signé par une convention.



Crédits photo : Colocco

Le jardin Demain : construit en un week-end avec les habitants

À l'initiative de la ville de Montpellier, avec l'appui d'un collectif d'architectes paysagistes et d'une association consacrée à l'éducation à l'environnement, un jardin de 1200 m² a pu être aménagé en un week-end avec des habitants, des scolaires et des agents de la ville. Une phase de concertation, visant notamment à choisir les essences du jardin rêvé, avait eu lieu au préalable. Le jardin est le support d'activités de sensibilisation menées par l'association et reste, pour une partie, géré par les habitants.

LABELS ET RECONNAISSANCE



Trophée de la participation et de la concertation

Une récompense pour les collectivités, collectifs, associations et entreprises pour leurs actions concertées et participatives



Territoires hautement citoyens

Programme à destination des collectivités souhaitant bénéficier de ressources, d'accompagnement et d'échanges de bonnes pratiques en vue d'une transition démocratique



Charte de la participation du public du Ministère de la Transition écologique

Une aide dans la mise en œuvre de la participation



Capitale française de la Biodiversité

Concours valorisant les collectivités qui associent les citoyens à la préservation de la biodiversité



La boîte à outils pour impliquer les citoyens

80%

des Français déclarent qu'il faudrait développer les démarches de démocratie participative.

Source : Baromètre de l'opinion des Français sur la concertation locale et la prise de décision publique – 4^e vague, réalisé par Harris interactive pour Republica, décembre 2016



Recenser les possibles

- **Connaître** les attentes des citoyens.
- **Identifier** les initiatives citoyennes et les démarches déjà réalisées par la collectivité pour en tirer un premier retour d'expérience, ainsi que les projets de nature en ville en prévision sur son territoire et au-delà.
- **Répertorier** les espaces susceptibles d'accueillir des projets.
- **Identifier et rencontrer** les associations sur lesquelles s'appuyer.
- **Connaître et dégager** des moyens humains et financiers.



Mobiliser et former ses équipes

- **Proposer** des formations, par exemple dans les services espaces verts, à la connaissance des milieux naturels, aux sciences participatives ou à la réalisation d'aménagements en faveur de la biodiversité.
- **Porter à leur connaissance** les guides techniques et documents de sensibilisation déjà réalisés.
- **Favoriser** les rencontres entre les agents de la collectivité et les habitants volontaires.
- Pour chaque projet, **faire participer** au groupe de pilotage à la fois des élus et différents services.



Susciter et maintenir l'engouement

- **Communiquer**, tant sur le déroulé de la participation que sur les réussites (ou échecs) écologiques des projets réalisés.
- **Intégrer** régulièrement et systématiquement dans toute communication municipale les actions d'implication citoyenne.
- **Associer** à ces démarches des événements conviviaux, comme des buffets ou concerts d'ouverture et de clôture de projets.



Formaliser l'engagement des participants

Si le projet d'implication suppose un degré fort d'engagement, par exemple en cas de participation à la gestion d'un espace partagé, il peut être préférable que celle-ci repose sur des accords formels. Il peut s'agir de **conventions individuelles ou passées avec une association** regroupant les participants.



La boussole de la participation

Le Cerema a développé un outil sous forme d'application web qui a pour objectif de guider dans la construction d'une démarche participative. Cette boussole donne des repères à partager, voire à co-construire avec l'ensemble des participants. Elle permet également de rendre compte du travail accompli et d'en dresser un bilan.

www.cerema.fr/fr/actualites/boussole-participation-application-organiser-suivre

CONSTRUIRE LA NATURE EN VILLE

AVEC LES CITOYENS

POUR ALLER PLUS LOIN

- **Études de cas en France**, Cerema, 2016 : www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/implication-citoyenne-nature-ville-premiers-enseignements
- **La demande sociale de nature en ville** : www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/demande-sociale-nature-ville
- **Nature en ville - série de fiches** : www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/nature-ville-serie-fiches

LE CEREMA VOUS ACCOMPAGNE

- Pour réaliser des **diagnostics** sur la nature en ville, des retours d'expérience sur les démarches d'implication citoyenne ou encore évaluer les services écosystémiques ou solutions fondées sur la nature en milieu urbain
- Pour vous assister dans la **co-construction de projets** et dans vos démarches de participation
- À travers des **formations** pour l'ÎPEC ou le CNFPT sur la thématique « Nature en ville »

LE CEREMA, DES EXPERTISES AU SERVICE DES TERRITOIRES

Le Cerema est un établissement public qui apporte son expertise pour la transition écologique, l'adaptation au changement climatique et la cohésion des territoires. Grâce à ses **25 implantations** partout en France, il accompagne les collectivités dans la réalisation de leurs projets. Le Cerema agit dans **6 domaines d'activités** : Expertise & ingénierie territoriale, Bâtiment, Mobilités, Infrastructures de transport, Environnement & Risques, Mer & Littoral.

+ SUR

www.cerema.fr

Suivez l'actualité dans nos rubriques :

- Concertation et participation citoyenne
 - Environnement et risques
 - Stratégie et aménagement des territoires
- Téléchargez nos publications dans la rubrique « centre de ressources ».

CONTACTS

Cerema Île-de-France
unv.dvd.dteridf.cerema@cerema.fr
participation@cerema.fr



www.cerema.fr

Achevé d'imprimer : novembre 2021. Dépôt légal : novembre 2021. ISSN : en cours. Éditions du Cerema, Cité des mobilités, 25 avenue François Mitterrand, CS92803, 69674 Bron Cedex. Imprimeur : Jouve - 1 rue du Docteur Sauvé - 53100 Mayenne - Tél : +33 (0)2 43 08 25 54. Auteur : Cerema. Contributeurs : Marylou Dufournet et Delphine Salmon (Cerema). Photos : couverture : Laure Dosso-Le Rond de Jardin à ses débuts (Brest), page 2 : Ville des Ulis, page 4 : Ville de Marseille, page 6 : Gettyimages, page 10 : Marylou Dufournet.